



## Notification d'un véhicule

Ce texte a été anonymisé pour des raisons de protection des données à l'échéance du délai visé par l'art. 44 de l'ordonnance du 7 octobre 2015 sur les publications officielles (RS 170.512.1).

11 octobre 2016

Administration fédérale des douanes  
Oberzolldirektion  
Direction générale des douanes  
Commandement du Corps des gardes-frontière  
Domaine de service Stupéfiants AFD  
C. Trachsel, spécialiste

